

DESCRIPTION

D'UN

MÉDAILLIER LYONNAIS

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE DE LYON.

La première fondation d'une caisse d'épargne remonte à l'année 1770 et eut lieu à Hambourg. Neuf ans plus tard il s'en établissait une seconde à Berne et une troisième à Bâle en 1792. Dès l'année 1817 il en existait déjà seize en Suisse et huit en Angleterre. L'année suivante, en 1818, M. Benjamin Delessert, l'un des membres les plus honorables du commerce français, et que Lyon s'enorgueillit à juste titre d'avoir vu naître, après avoir étudié, avec M. de Liancourt, les statuts des caisses d'épargne de Londres et d'Edimbourg, présentèrent aux administrateurs de la Compagnie royale d'assurances maritimes, le plan d'une fondation semblable, projet qui fut adopté sur le champ à l'unanimité. Deux mois après, une ordonnance royale constituait la caisse d'épargne de Paris, en société anonyme, et dès le mois de novembre de la même année elle était en mesure de fonctionner. (Paul Ant. Cap, Eloge de Benj. Delessert).

Depuis la création de celle de Paris, un grand nombre de caisses d'épargne se sont établies dans les départements; elles doivent leur existence, les unes à des associations particulières, les autres aux vœux des conseils généraux ou municipaux. Celle de Bordeaux date de **1819**. Rouen et Metz eurent des établissements analo-